



<p>Section Formation sur la sécurité à bord des autobus scolaires</p>	<p>Page 1 de 2</p>
<p>Date : 19 mars 2024</p>	

<p>Énoncé</p>	<p>WESTS s’est engagé à assurer la sécurité de tous les élèves, y compris dans des situations d’urgence. Des programmes annuels de sécurité à bord des autobus scolaires ont été élaborés pour veiller à ce que les élèves sachent quelles mesures prendre dans des situations d’urgence et assurer la sécurité continue à bord des autobus scolaires.</p> <p>Ces programmes sont présentés par les exploitants d’autobus scolaires en collaboration avec WESTS, des fournisseurs de services communautaires et des organisations contractuelles. Les programmes peuvent inclure le programme Petits passagers à l’intention des élèves qui prennent l’autobus pour la première fois, la formation des brigadiers d’autobus scolaires, la formation sur l’évacuation des autobus scolaires, la formation sur la sécurité des élèves en autobus scolaire et tout autre programme de formation sur la sécurité que la direction générale ou les conseils scolaires jugent avantageux.</p>
<p>Programmes</p>	<p>Programme Petits passagers Chaque année, le programme Petits passagers sera présenté aux élèves qui s’initient au transport en autobus. On permet aux enfants de faire une promenade en autobus, et on indique aux parents les consignes de sécurité et leurs responsabilités à l’égard du transport en autobus de leurs enfants. Les exploitants d’autobus scolaires doivent fournir à WESTS les renseignements concernant le nombre de participants à chaque école.</p> <p>Programme des brigadiers d’autobus scolaires Le programme des brigadiers d’autobus scolaires sera présenté aux élèves qui ont été désignés comme des brigadiers d’autobus scolaires, conformément à la politique SS-08 – Programme des brigadiers d’autobus scolaires.</p> <p>Programme d’évacuation des autobus Les exploitants d’autobus présenteront le programme d’évacuation des autobus pendant la semaine nationale de sécurité des autobus scolaires à chaque école du</p>



Section Formation sur la sécurité à bord des autobus scolaires	Page 2 de 2
	Date : 19 mars 2024

	<p>primaire. Le programme vise à s’assurer que les élèves sont bien préparés en cas d’urgence.</p> <p>Tous les élèves de la maternelle à la 8^e année, y compris les élèves ayant des besoins particuliers, participent au programme. Les brigadiers d’autobus scolaires offrent leur aide dans le cadre d’exercices d’évacuation des autobus scolaires, et une vidéo éducative accompagne la formation.</p> <p>Les exploitants d’autobus scolaires envoient à WESTS une liste de toutes les écoles qui ont suivi la formation ainsi que les dates de la formation aux fins de suivi.</p> <p>Formation sur la sécurité des élèves en autobus scolaire</p> <p>Le programme de formation sur la sécurité des élèves en autobus scolaire est financé par le ministère de l’Éducation et est offert par l’entremise d’une entente d’achat de services avec un fournisseur de programmes de formation sur la sécurité. Le programme comprend deux volets, c’est-à-dire un volet pour les élèves de la maternelle à la 3^e année, et un autre volet pour les élèves de la 4^e année à la 8^e année. Le programme est conçu pour renforcer les règles de sécurité en autobus scolaire pour les élèves.</p> <p>Autres programmes</p> <p>Si d’autres programmes sont disponibles pour améliorer la sécurité et l’expérience à bord des autobus, WESTS communiquera avec les écoles pour demander que la formation soit présentée.</p>
--	--